



DIRECTION GENERALE

CIRCULAIRE

relative à la demande d'agrément et à l'acte de cautionnement solidaire

N° ____APMF/DG/DAM/18.

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions du décret n°2016-1350 du 08 novembre 2016 et de l'arrêté 263/2018 du 11 janvier 2018, le service de Manning en stade de création ou en exercice est tenu d'appliquer le contenu de la présente circulaire.

1. Objet

La présente circulaire a pour objet de fixer le formulaire à remplir par le service de Manning pour une demande d'agrément ou un renouvellement d'agrément auprès de l'administration maritime et le modèle d'acte de cautionnement à fournir par le service de Manning au cours de l'exercice de ses activités.

2. Formulaire de demande d'agrément

- a. La demande d'agrément doit être motivée, un formulaire de demande d'agrément est fourni à l'annexe 1 et disponible auprès de l'administration maritime.
- b. Les informations portées sur le formulaire de demande d'agrément présenté à l'annexe 1 sont obligatoires.
- c. Les pièces à joindre au formulaire de demande citées dans la check-list sont à fournir lors de la déposition de la demande d'agrément ou lors du renouvellement d'agrément.
- d. Les pièces demandées doivent être complètes pour permettre à l'administration maritime de commencer au plus vite le traitement du dossier.
- e. Les dossiers de demande d'agrément doivent être fournis en trois exemplaires tels que stipulés dans le paragraphe 2 de l'article 5 du décret susvisé.

3. Acte de cautionnement solidaire

- a. Suite à l'obtention de l'agrément et tel qu'il est stipulé par le décret et l'arrêté sus indiqués, le service de Manning a des obligations relatives au contrat individuel d'embarquement et à la convention collective. Est parmi ces obligations l'émission d'acte de cautionnement avec le contrat individuel d'embarquement du gens de mer lors de la demande de visa de ce contrat.
- b. L'acte de cautionnement doit impérativement être conforme au modèle fourni à l'annexe 2 de la présente circulaire en ce qui concerne le contenu et les informations demandés. Le modèle est disponible auprès de l'administration maritime.
- c. Seul le service de Manning qui est à la fois employeur du marin a le choix entre fournir un acte de cautionnement solidaire au nom d'une personne physique ou un acte de cautionnement solidaire au nom d'une personne morale.
- d. Par contre le service de Manning qui a pour activité le placement ou le recrutement des gens de mer doit fournir avec le contrat individuel d'embarquement du gens de mer un acte de cautionnement au nom de sa société.

4. Registre national des services de recrutement et de placement des gens de mer

L'administration maritime tient un registre national dans lequel sont inscrits les services de recrutement et de placement des gens de mer à Madagascar.

5. Entrée en vigueur

-Tous services de Manning déjà existants doivent dans un délai de six (6) mois à compter la date de signature de la présente circulaire, mettre leur statut en conformité avec les règles et obligations émises par les décrets et arrêtés cités ci-dessus ainsi qu'aux dispositions de la présente circulaire.

Fait à Antananarivo

Le DIRECTEUR
GENERAL



Formulaire de demande d'agrément du service de recrutement et de placement de gens de mer

Décret n°2016-1350 du 8 novembre 2016
Arrêté 263/2018 du 11 janvier 2018

Agence Portuaire, Maritime et Fluviale (APMF)

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Numéro d'enregistrement

Dossier complété le

DEMANDE D'AGREMENT

Initiale

Renouvellement

Modification

1. Identification de la société

Dénomination ou raison sociale

N° statistique

Forme juridique

Adresse du siège social

Code postal : -----

N° de téléphone

N° de FAX

Courriel

2. Activité exercée

- Recrutement de gens de mer

- Placement de gens de mer

3. Motivation pour la demande

4. Renseignements relatifs au représentant légal ou à son mandataire

Représentant légal

Mandataire

Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

Téléphone fixe

Téléphone mobile

Courriel

@

5. Personne accessible à tout moment

Nom et prénom(s) -----

Téléphone fixe ----- Téléphone mobile -----

Courriel ----- @

6. Informations relatives à l'activité du service de Manning

Nombre de gens de mer géré ----- Nombre total du personnel -----

Pour une société

- une copie certifiée des statuts de la société ;
- un extrait du registre de commerce de la société;
- une copie certifiée de la carte fiscale de l'année en cours;
- une copie certifiée de la carte statistique ;
- une copie certifiée du Numéro d'Identification Fiscale (NIF) ;
- un Curriculum Vitae du(ou des) responsable(s) de la société ;
- un casier judiciaire de moins de (03) trois mois (bulletin n°3) du ou des responsables de la société ;

Pour une association/organisation

- une copie certifiée des statuts de l'association ou de l'organisation des gens de mer avec récépissé ;
- un Curriculum Vitae du(ou des) responsable(s) de l'association ou de l'organisation des gens de mer ;
- un casier judiciaire de moins de (03) trois mois du ou des responsables de l'Association ou de l'Organisation des gens de mer ;
- le règlement intérieur de l'association/organisation

Pour une société et une association/organisation

- un reçu du paiement du DID ;
- le (s) contrat(s) avec les armateurs ;
- un mandat du représentant légal s'il y a lieu ;
- la (les) convention(s) collective (s) applicables.

7. Engagement du demandeur

Je m'engage à mettre en œuvre les obligations prévues à l'article 5,6,7,8,9,10,12,13,14,15,16,17,18,19,20 du décret 2016-1350 du 08 novembre 2016 susvisé et de l'article 2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17 de l'Arrêté 263/2018 du 11 janvier 2018 susvisés.

Fait à : _____

Le _____

Signature du demandeur :

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires

ACTE DE CAUTIONNEMENT SOLIDAIRE (Personne Morale)

Nous soussignés _____

[Indiquez la dénomination de la personne morale se portant caution]

ayant son siège au _____ **[adresse du siège de la personne morale]**

représentée par _____

[Nom et prénoms du représentant de la personne morale] né(e) le _____ à _____ **[Précisez les date et lieu de naissance du représentant]**

demeurant à _____ **[Mentionnez l'adresse complète du représentant],**

Déclare me porter caution solidaire du débiteur principal sans bénéfice de discussion ni de division des frais de rapatriement en cas d'abandon, de perte de navire ou naufrage, de débarquement à l'étranger ou des frais de conduite en cas de débarquement à Madagascar dans un port autre que le port d'embarquement ou le port d'attache du navire ainsi que les dépenses de nourritures et hébergements y afférents ; des salaires, des rémunérations des jours fériés ou des heures supplémentaires ; des indemnités de congé, de nourriture, de soins, d'invalidité résultant d'un accident à bord des navires ou de la mort y compris de façon naturelle à bord du marin

_____ **[Indiquez les nom et prénoms du marin],** demeurant à _____

[Mentionnez l'adresse complète du marin]

En vertu du contrat individuel d'embarquement signé le _____ **[Précisez la date de signature du contrat]** pour une durée de _____ **[Indiquez la durée contrat]** en qualité de _____ **[fonction du marin]** conclu

avec _____ **[Mentionnez la dénomination de l'employeur],** siégeant au _____ **[adresse de l'employeur],** armateur du navire _____ **[mentionner le nom du navire],** pavillon _____ **[Indiquez le pavillon du navire].**

Je confirme avoir pris connaissance de la nature et de l'étendue de mes obligations relatives au contrat individuel d'embarquement dont un exemplaire m'a été remis en recopiant de ma main la mention ci-après :

« Bon pour caution solidaire et indivisible, ayant parfaitement connaissance de la nature et de l'étendue de l'obligation contractée, je m'engage à acquitter, en cas de défaillance ou de retard de l'employeur des frais de rapatriement ou des frais de conduite, des nourritures et hébergement y afférents ; des salaires, des rémunérations des jours fériés ou des heures supplémentaires ; des indemnités de congé, de nourriture, de soins, d'invalidité, de mort et des frais et impôts relatifs à son exécution à concurrence d'un montant de cinquante millions d'Ariary (50 000 000 Ariary).**[minimum obligatoire à mettre dans l'acte de cautionnement]**

Mention manuscrite

.....
.....
.....
.....
.....

